

Langue vivante

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H7MSE02

Présentation

La démarche est à la discrétion du formateur / de la formatrice. Une démarche expérientielle puis réflexive permet des mises en situation enrichissantes : en binômes (ou petits groupes selon les effectifs), les étudiant.e.s, à tour de rôle, proposent aux autres étudiant.e.s du groupe une séance en lien avec leur discipline et les programmes du secondaire. L'activité vise l'acquisition du lexique spécialisé de la discipline et permet un questionnement sur l'enseignement/l'apprentissage de la discipline. L'activité doit être interactive (il ne s'agit pas d'un exposé ; le but est de faire participer le groupe). Les autres étudiant.e.s du groupe sont - pendant la durée de l'activité - en double position d'apprenants et d'observateurs critiques. Les commentaires du groupe et du formateur / de la formatrice, au fil des séances, permettent de travailler la langue de spécialité et d'échanger sur l'interaction en situation de classe afin de dégager une méthodologie utile pour l'élaboration éventuelle d'un projet en langue et, de façon plus générale, pour toute situation d'enseignement/apprentissage. L'oral et l'écrit sont convoqués en fonction des objectifs visés par les séances d'apprentissage.

Un tel fonctionnement permet la mise en place de groupes de disciplines différentes mutualisés.

Objectifs

L'objectif de cette unité d'enseignement est de donner aux futur.e.s enseignant.e.s les moyens linguistiques et didactiques d'élaborer un projet disciplinaire en langue étrangère, notamment dans le cadre éventuel de la DNL (Discipline Non Linguistique ou discipline enseignée en LVE).

Les principes généraux :

- travail sur les compétences langagières pertinentes en relation avec les programmes disciplinaires du secondaire,
- réflexion sur les objectifs, les expériences, les supports et les activités d'apprentissage disciplinaire en LVE,
- recherche de stratégies interactives susceptibles d'être transposées en situation de classe, pour faire participer des apprenant.e.s en langue étrangère dans le cadre d'un apprentissage disciplinaire.

Évaluation

Première session :

Contrôle continu en 1ère session (écrit et/ou oral)

Deuxième session :

Contrôle final en 2ème session (écrit et/ou oral).

Contact(s)

> **Sonia Abusalha**

Responsable pédagogique
sabusalha@parisnanterre.fr